

Représentant.e.s élu.e.s des parents d'élèves  
Ecole Jules Vallès  
55, boulevard Jules Guesde  
93200 Saint-Denis

A Saint-Denis, le 08/04/2025,

M. Jean-François Chanet, recteur de l'Académie de Créteil  
Mme Sandrine Lair, directeur académique des services de l'éducation nationale  
Mme Christine Morata, inspectrice St Denis 1

Copie à  
Mme Céline Morvan, directrice de l'école Jules Vallès,  
M. Halim Chaalane, directeur de l'accueil de loisirs de l'école Jules Vallès,  
Aux enseignant.e.s, animateur.rice.s et personnels de l'école Jules Vallès,  
M. Eric Benbara, Enseignant référent à la scolarisation des élèves handicapés (ERSEH)  
FCPE Saint-Denis,  
M. Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis,  
Mme Leyla Temel, maire-adjointe à l'éducation,  
Mme Gwenaëlle Badufle-Douchez, maire-adjointe référente de l'école  
Mme Alice Rongier, maire-adjoint chargée du soutien à la parentalité,  
M. Stéphane Peu, député de la Seine-Saint-Denis,  
Mme Sofia Boutrih, conseillère municipale d'opposition,  
Mme Isabelle Pantèbre, préfète déléguée à l'égalité des chances en Seine-Saint-Denis,  
Mme Animya N'Tchandy, sous-préfète de Saint-Denis,  
Mme Clara Hedon, défenseuse des droits,

Objet : demande d'audience

Monsieur le recteur de l'académie de Créteil,  
Monsieur le directeur académique,  
Madame l'inspectrice,

Nous vous alertons de nouveau sur la situation de l'école Jules Vallès à Saint Denis qui connaît de graves problèmes de manque de personnel affectant directement la scolarité de nos enfants.

L'école connaît d'abord un problème récurrent de **non-remplacement des enseignant.e.s** absent.e.s. Neuf élèves de la classe ULIS n'ont plus d'enseignant.e depuis près d'un mois et demi alors qu'il s'agit d'enfants en situation de handicap et que quatre d'entre eux entrent en 6e l'année prochaine. Par ailleurs, la situation est d'autant plus dramatique que certains de ces élèves sont également scolarisés en parallèle dans une classe de CM1 dont l'enseignant.e vient enfin d'être remplacé après plus de trois semaines d'attente. Enfin, les élèves d'une classe de CE2 ont eux-mêmes subi ces dernières semaines le non-remplacement de leur enseignant.e pendant plusieurs semaines, prouvant encore une fois la récurrence du problème des non-remplacements dans l'école de nos enfants. Nos enfants sont épuisés et découragés par des situations qui ne cessent de se répéter années après années. Depuis septembre 2024, 26 jours d'absence ont été remplacés pour 158 journées totalisées alors que l'année n'est pas encore terminée, soit à peine 15% des absences, 1 journée sur 6. Nous vous rappelons pourtant que le droit à l'éducation est un droit légalement reconnu qui amène de plus en plus de familles à porté plainte contre l'Etat pour ces manquements répétés. Doit-on en arriver là pour faire que cette situation cesse définitivement ?

Ces non-remplacements pèsent d'autant plus lourd sur le quotidien de nos enfants et des personnels qu'il manque encore du personnel pour couvrir l'ensemble des besoins en **AESH**.

Deux élèves notifiés par la MDPH n'ont toujours pas d'AESH. Quant aux autres élèves notifiés, toutes leurs heures ne sont pas couvertes. Les AESH intervenant à l'école couvrent 168 heures de suivi pour 207 heures notifiées actuellement. Et nous n'évoquons même pas la question du non-remplacement des AESH quand l'une d'entre elles est absente.

Par ailleurs, d'autres problématiques durables que nous ne cessons de rappeler années après années pèsent sur la scolarité de nos enfants :

- Nous sommes toujours en attente d'un **RASED (Maitre G)** malgré des demandes envoyées très régulièrement depuis plus de 3 ans. Cela nuit à la gestion de l'ambiance de l'établissement et les enseignants ne peuvent pas tout gérer alors qu'ils manquent de ces relais pourtant indispensables.
- Il serait temps de considérer que notre groupe scolaire relève d'une catégorisation **REP +** : l'IPS de l'école y correspond et cela permettrait concrètement à l'équipe pédagogique de mener davantage de projets permettant, grâce aux heures de concertation, d'apaiser le climat scolaire et de davantage pouvoir coordonner leurs actions. Cela permettrait également de limiter le turn-over des équipes qui, comme toutes les études et le rapport parlementaire Peu-Decodts de novembre 2023 le rappellent, participe à la dégradation des conditions de suivi et de scolarité de nos enfants.
- Nous avons besoin d'un **poste complémentaire de maitre E (RASED)**, dont nous louons la présence, cependant il n'est qu'à temps partiel auprès des élèves.
- Nous avons besoin d'une **infirmière** supplémentaire : actuellement, l'infirmière du bassin a la responsabilité de 4 écoles, d'un collège, et d'une mission au centre médical. Malgré toute sa volonté, elle ne peut pas répondre à tous les besoins des enfants de l'école. Cela est d'autant plus vrai que Saint-Denis ne dispose plus de **médecin scolaire** depuis l'année scolaire dernière.
- La **PSY-EN** est débordée de travail car elle est responsable de plusieurs écoles et n'a pas été remplacée pendant près de 2 ans. L'ajout d'un.e autre PSY-EN sur notre secteur ne serait pas un luxe étant donné les nombreux bilans d'élèves à réaliser.

Les parents et bien sûr les enseignant.e.s et les personnels sont de plus en plus fatigués de devoir encore et toujours alerter sur ces nécessités inhérentes aux objectifs d'une école qui se veut inclusive et égalitaire, sans jamais voir de réels changements, et alors que l'éducation nationale investit déjà dans nos établissements moins de moyens par enfant qu'ailleurs comme le rappelle le rapport parlementaire de mai 2018 présenté par les députés François CORNUT-GENTILLE et Rodrigue KOKOUENDO.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Recteur, Monsieur le directeur académique, Madame l'inspectrice, nous vous remercions d'avance pour l'attention réelle que vous porterez à nos demandes et espérons que des réponses rapides et pérennes soient apportées à ces demandes pour permettre à nos enfants de grandir dans des conditions normales.

Nous souhaiterions par ailleurs pouvoir vous rencontrer pour évoquer ces problématiques qui affectent depuis plusieurs années notre établissement et dont nous aimerions discuter avec vous pour y trouver des solutions durables.

Nous vous prions de croire dans notre attachement à l'école publique et de recevoir, l'expression de nos respectueuses salutations.

Les représentant.e.s de parents d'élèves de l'Ecole Jules Vallès de Saint-Denis